La République du Centre, 6 mars 2020

Éolien : les maires ne seront-ils plus les "derniers informés" en cas de projets portés dans leur commune ?

ORLÉANS INSTITUTIONS ENVIRONNEMENT

Publié le 06/03/2020 à 08h00

Un projet dans le Beaunois a reçu, en février 2020, l'aval par arrêté préfectoral. © Pascal PROUST

Phoca PDF